



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 juin 2015

Thierry Mandon nommé au secrétariat d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche

Le mercredi 17 juin 2015, le Président de la République a nommé Thierry Mandon secrétaire d'État en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Alors que l'enseignement supérieur et la recherche ont été, à l'occasion de la fusion de deux ministères, rapprochés de l'éducation nationale, **la FAGE attendait avec impatience la nomination d'un secrétaire d'état suite à la démission de Geneviève Fioraso**. Les dossiers et sujets urgents pour les étudiants et la communauté universitaire sont nombreux et ne pouvaient souffrir plus longtemps l'absence d'un secrétaire d'État. L'action politique de Thierry Mandon devra donc être ambitieuse pour répondre aux attentes d'une **jeunesse exigeante quant à la mise en œuvre de mesures servant la priorité promise par le président de la République**.

Le financement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche suscite des inquiétudes de plus en plus vives. Considérant l'investissement moyen par étudiant, la France fait toujours pâle figure parmi ses voisins européens. Les objectifs de démocratisation de la réussite dans le supérieur doivent se traduire par **le renforcement de la priorité accordée à la formation supérieure et à la recherche**. La FAGE attire l'attention de Thierry Mandon sur la nécessité d'aboutir à **une réforme satisfaisante du système de répartition des moyens entre les établissements (SYMPA) avant la fin d'année**.

La FAGE est attachée à ce que **la réforme du système de bourses soit poursuivie**. Si le premier acte a permis de soutenir de nouveaux jeunes, le système reste dans l'incapacité d'apporter une réponse satisfaisante aux situations de précarité que connaissent de nombreux étudiants. La FAGE demande ainsi à Thierry Mandon de se faire premier soutien de l'aboutissement de cette réforme, devant se concrétiser par **la mise en place de l'Aide Globale d'Indépendance**, s'appuyant sur un dossier social unique, des montants réévalués et un système d'attribution rénové.

Les engagements en matière de vie étudiante doivent être tenus. La FAGE sera vigilante à ce que **les conclusions des négociations autour du Plan National de Vie Étudiante soient mises en œuvre au plus tôt**. Celles-ci doivent constituer une première réponse aux avancées nécessaires en termes de santé, de conditions de vie, d'accès aux droits et d'engagement.

Il est également urgent de **rendre publiques les conclusions du comité StraNES**. La FAGE attend notamment qu'elles puissent être le fondement d'une **réforme ambitieuse de la pédagogie au service de la réussite de toutes et tous**. Alors que le comité de suivi du Master œuvre à proposer des pistes de travail sur le Master, la FAGE entend obtenir avant la fin de l'année une réforme qui doit permettre **la cessation définitive de la sélection s'opérant entre la première et la seconde année de Master**. La FAGE n'acceptera pas l'introduction d'une sélection généralisée en première année de Master et appelle le secrétaire d'État à rendre possible **la création d'un système d'Admission Post-Licence** devant permettre à chacun l'accès de droit à un des Masters de son choix, au sein d'une mention compatible avec celle de la Licence obtenue.

Enfin, alors que la France occupera le secrétariat du processus de Bologne jusqu'en 2018 et organisera le prochain sommet interministériel des états membres, il est impératif qu'elle soit proactive et exemplaire. **La FAGE souhaite que des avancées soient réalisées sur l'harmonisation des architectures de formations, l'intégration universitaire et le développement des technologies numériques dans la pédagogie, notamment pour la formation tout au long de la vie**.

À l'aube d'une rentrée qui s'annonce encore une fois difficile pour une majorité d'étudiants, les solutions ne pourront être conçues et mises en œuvre que grâce à un travail de dialogue de chaque instant. **La FAGE attend de Thierry Mandon la confirmation d'une volonté de dialogue franc, apaisé et responsable au service de l'intérêt général**.

contacts presse

Yoann Conan

Attaché de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

yoann.conan@fage.org

Alexandre Leroy

Président de la FAGE

06 86 63 41 44

president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESE et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP